

Tarifs en vigueur au : 01/10/2023

La Résidence Jean Borel est habilitée partiellement à l'aide sociale pour 15 places, la réactualisation de ces tarifs hébergement est fixée par arrêté du Président du Conseil Départemental.

Pour les autres places, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans					
Chambre individuelle	75,20 €	<input type="checkbox"/>	Chambre double	69,50 €	<input type="checkbox"/>
Appartement	84,00 €	<input type="checkbox"/>			

Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée					
Chambre individuelle	Résidents + 60 ans 60,94 €	<input type="checkbox"/>	Chambre double	Résidents + 60 ans 60,26 €	<input type="checkbox"/>
Appartement	Résidents + 60 ans 66,82 €	<input type="checkbox"/>		Résidents -60 ans 80,07 €	<input type="checkbox"/>

Dépôt de garantie, versé à l'admission					
Chambre individuelle	2 289 €	<input type="checkbox"/>	Chambre double	2 115 €	<input type="checkbox"/>
Appartement	2 557 €	<input type="checkbox"/>			
Forfait hospitalier déduit en cas d'absence et sous conditions	20 €		Dépôt de garantié Clé de la chambre	30,48 €	

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur
(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Tarif unité téléphonique	0,16 €	Cauton médaillon système d'appel malade (sur indication médicale)	89,62 €
--------------------------	--------	---	---------

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur
(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Coiffeur - Pédicure :	Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement Les tarifs sont affichés dans l'établissement.		
Restauration Tiers : (invité, personne extérieure à l'établissement)	Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration		
Forfait déplacement	8,71 €	Forfait long déplacement	0,4267 €/km <i>par commodité, il sera appliqué 0,42 €/km dans la facture</i>

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/10/2023
applicables uniquement aux personnes âgées de plus de 60 ans

GIR 1 - 2	20,62 € / jour
GIR 3 - 4	13,09 € / jour
GIR 5 - 6	5,55 € / jour